
Avis de la Régie de l'énergie déposé au ministre Pierre Arcand

UNE RECONNAISSANCE TANGIBLE DE LA RÉALITÉ DES STATIONS DE SKI

Terrebonne, le 22 juin 2017 - L'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) reçoit avec beaucoup d'intérêt l'avis de la Régie de l'énergie publié ce matin, portant sur les « mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel ». Les recommandations qu'il contient découlent des audiences tenues en février dernier sur ces questions, et auxquelles l'ASSQ avait activement participé.

Parmi les pistes de solutions proposées figure l'idée d'une tarification dynamique en fonction de l'heure et du jour, répondant ainsi aux recommandations de l'ASSQ qui demande depuis longtemps une tarification plus flexible et mieux adaptée aux réalités des stations. On note également la reconnaissance des gains énergétiques potentiels qui découleraient d'une modernisation des infrastructures des stations, tels que celles de fabrication de neige, et incidemment du possible soutien financier du gouvernement par le biais de programmes d'efficacité énergétique.

« Autant par les solutions proposées que par les mots retenus, on note une véritable volonté de reconnaître les défis de l'industrie du ski, en lien avec ses réalités saisonnières, économiques et même climatiques. Il s'agit clairement d'une étape importante qui vient d'être franchie pour notre industrie dans la recherche de solutions durables et nous sommes optimistes pour la suite », a précisé Yves Juneau, président-directeur général de l'ASSQ.

Ce travail de la Régie a été initié par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand, qui avait demandé en juin 2016 que soient envisagées des solutions tarifaires plus simples, plus souples, plus proactives et qui s'inspireraient des meilleures pratiques hors Québec. L'Association constate que l'appel a été entendu par la Régie.

L'Association travaillera maintenant à ce que le gouvernement retienne les recommandations de la Régie concernant les réalités spécifiques de l'industrie du ski, de concert avec Hydro-Québec et Transition énergétique Québec. Elle s'attardera également à l'évolution du niveau de la tarification afin qu'à terme, celle-ci atteigne la cible moyenne souhaitée de 12 ¢/ kWh.

À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie

Fondée en 1979, l'ASSQ est un organisme sans but lucratif regroupant l'ensemble des stations de ski au Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des stations, de favoriser le développement de la relève et de supporter l'industrie afin d'offrir aux skieurs et planchistes des expériences mémorables en montagne. Le ski alpin et la planche à neige sont pratiqués par environ 1,4 million de Québécois.

- 30 -

Source:

Association des stations de ski du Québec

450 765-2020

media@assq.qc.ca